

AFDS

Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr



SANTÉ ET RESTES À CHARGE

Colloque de l'Association française de droit de la santé (AFDS) en partenariat avec l'Institut Droit et Santé (Université Paris Descartes)

14 mars 2017

Université Paris Descartes - Salle du Conseil
12, rue de l'École de médecine, 75006 Paris

9h : Accueil des participants

9h15-9h55 : **Introduction générale**

Le contexte économique, Dominique POLTON, Conseiller du directeur général de la Cnamts, Présidente de l'Institut des données de santé

Le contexte juridique, Didier TABUTEAU, Responsable de la chaire santé de Sciences Po, Co-directeur de l'Institut Droit et Santé (Université Paris Descartes-INSERM UMR-S 1145)

I - Les manifestations du reste à charge

9h55-10h15 : **La construction réglementaire du reste à charge**, Jean-Marc AUBERT, Directeur du département consulting d'IMS Health

10h15-10h35 : **Dépassements d'honoraires et restes à charge**, Rémi PELLET, Professeur à l'Université Sorbonne Paris Cité, faculté de Droit Paris Descartes et Sciences-Po Paris

10h35-10h55 : **Les différences de restes à charge selon les régimes de protection**, Romain MARIE, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

10h55-11h15 : **Restes à charge et assurance santé complémentaire : quelles régulations ?**, Marion DEL SOL, Professeur à l'Université de Rennes 1, Directrice de IODE (UMR CNRS/Rennes 1)

Débats et pause

II - Les risques de l'extension du reste à charge

11h30-11h50 : **Le glissement de l'AMO vers les complémentaires, une prise en charge à la carte ?**, Anne-Sophie GINON, Maître de conférences à l'Université Paris 10 Nanterre

11h50-12h10 : **Le renoncement aux soins et l'impact sur la prévention et le coût de la santé**, Hélène REVIL, Chercheur au laboratoire PACTE, membre de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (ODENORE), Université Grenoble-Alpes

Débats

12h45-14h15 : *Déjeuner libre*

III - Légitimité ou nécessité du reste à charge ?

14h15-14h35 : **Reste à charge et cancérologie**, Claudine BERGOIGNAN-ESPER, Professeur honoraire, Université Paris Descartes, Vice-présidente de la Ligue nationale contre le cancer

14h35-14h55 : **Les populations spécifiques : le cas des étrangers**, Lola ISIDRO, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

14h55-15h15 : **La responsabilisation du patient, assuré social**, Gilles HUTEAU, Professeur à l'École des hautes études de santé publique

15h15-15h35 : **Reste à charge et produits de santé**, Isabelle MOINE-DUPUIS, Maître de conférences à l'Université Bourgogne-Franche-Comté, membre du CREDIMI

Table ronde :

- Le point de vue de l'assurance maladie, Dominique POLTON, Conseiller du directeur général de la Cnamts, Présidente de l'Institut des données de santé
- Le point de vue des organismes complémentaires, Jean-Martin COHEN-SOLAL, Délégué général de la Mutualité Française
- Le point de vue des professions de santé, Docteurs Philippe VERMESCH, Président du Syndicat des médecins libéraux et Bertrand de ROCHAMBEAU, Co-Président du SYNGOF
- Le point de vue des usagers, Magali LEO, Chargée de mission-Assurance maladie CISS
- Le cas des personnes vulnérables, Sylvie MOISDON-CHATAIGNER, Maître de conférences HDR à l'Université Rennes 1

*Manifestation prise en charge au titre de la **Formation Continue** (déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50740 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France)*

Inscription payante : 50 euros (chèque libellé à l'ordre de l'AFDS et à adresser à : Guillaume Rousset, IFROSS – Université Jean Moulin Lyon 3, 18 rue Chevreul 69007 Lyon)

*Inscription gratuite **mais obligatoire** (guillaumerousset@free.fr) pour :*

- Les membres de l'Association française de droit de la santé (AFDS) à jour de leur cotisation 2016,
- Les étudiants,
- Les enseignants.